

CONVOCAATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

Jeudi, 12 décembre 2024 à 14.30 heures

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 5 décembre 2024

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du budget rectifié 2024 et du budget prévisionnel pour l'année 2025.
2. Approbation de plusieurs actes notariés.
3. Approbation du concept stratégique dans le cadre du Pacte Climat 2.0.
4. Adoption de la modification des statuts du CNI Les Thermes.
5. Confirmation de règlements temporaires sur la circulation.
6. Modification ponctuelle du règlement communal sur le cimetière.
7. Approbation d'une série de décomptes de travaux extraordinaires.
8. Adoption d'une modification budgétaire ponctuelle.
9. Nominations et démissions au sein des commissions locales..
10. Allocation de dons.
11. Affaires de personnel : Création d'un poste de salarié à tâche intellectuelle.
12. Divers.